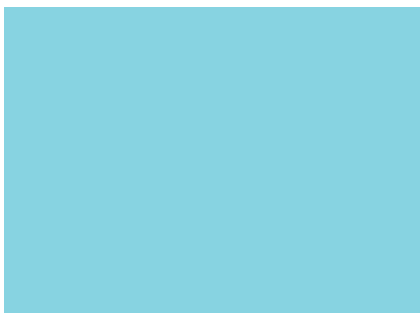


RAPPORT AUX MEMBRES | SEPTEMBRE 2016

# AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE DU CLIENT



THE INVESTMENT  
FUNDS INSTITUTE  
OF CANADA

L'INSTITUT DES FONDS  
D'INVESTISSEMENT  
DU CANADA

# TABLE DES MATIÈRES

Le secteur des fonds communs de placement au Canada	1
Message du président du conseil et du président et chef de la direction	2
Pleins feux sur la promotion des intérêts des investisseurs	4
Pleins feux sur le soutien à l'élaboration de politiques fondées sur les faits	7
Pleins feux sur la collaboration en vue de trouver des résultats significatifs	8
Revue de l'année	10
Hommage à une décennie de leadership solide	12
Pleins feux sur les communications et le soutien aux membres	13
Pleins feux sur la réduction des coûts pour nos membres	15
Institut IFSE : Rehausser le professionnalisme au sein du secteur	16
Conseil d'administration de l'IFIC	18
Conseil des gouverneurs du CFIQ	19
Membres de la haute direction	20
Avantages de l'adhésion	21

# LE SECTEUR DES FONDS

## Renforcer l'économie canadienne

**568 \$**  
MILLIARDS

Plus de 1 129 fonds communs de placement, dont l'actif s'élève à 568 milliards de dollars, investissent dans l'économie canadienne.<sup>1</sup>

**17 \$**  
MILLIARDS

Le secteur des fonds communs de placement au Canada a une incidence économique de 17 milliards de dollars et soutient 192 600 emplois.<sup>2</sup>

**7 \$**  
MILLIARDS

En 2012, l'apport de l'activité économique du secteur aux recettes fédérales et aux finances publiques provinciales s'est élevé à 4 milliards de dollars et à 3 milliards de dollars, respectivement.<sup>2</sup>

## Procurer le conseil financier aux investisseurs

**95 %**

95 % des investisseurs de fonds communs de placement estiment que leur conseiller leur donne des conseils judicieux.<sup>3</sup>

**89 %**

89 % des investisseurs ont affirmé avoir une grande ou une très grande confiance en leur conseiller.<sup>4</sup>

**70 %**

70 % des investisseurs se sont adressés à leur conseiller pour obtenir de l'information sur les placements.<sup>5</sup>



THE INVESTMENT  
FUNDS INSTITUTE  
OF CANADA

L'INSTITUT DES FONDS  
D'INVESTISSEMENT  
DU CANADA

<sup>1</sup> IFIC, 2016

<sup>2</sup> Conference Board du Canada, 2013

<sup>3</sup> Pollara, 2016

<sup>4</sup> British Columbia Securities Commission, 2015

<sup>5</sup> Autorités canadiennes en valeurs mobilières, 2016

<sup>6</sup> CIRANO, 2016

<sup>7</sup> Investor Economics, 2015

# COMMUNS DE PLACEMENT AU CANADA

## Aider les Canadiens à épargner pour assurer leur avenir

86 %

Pour atteindre leurs objectifs financiers, les Canadiens font davantage confiance aux fonds communs de placement (86 %) qu'aux autres produits financiers comme les actions (64 %), les CPG (59 %) et les obligations (51 %).<sup>3</sup>

88 %

88 % des investisseurs de fonds communs de placement obtiennent un meilleur rendement sur leurs placements que s'ils n'avaient pas eu recours aux services d'un conseiller.<sup>3</sup>

3.9  
FOIS

Après 15 ans ou plus, les ménages qui ont recours à un conseiller possèdent plus de 3,9 fois plus d'actifs que ceux qui ne le font pas.<sup>5</sup>

54 %

Au Canada, 54 % de l'actif des fonds communs de placement est détenu dans des régimes enregistrés (REER, FERR, REEE, CELI, les REEI).<sup>7</sup>

60 %

Le taux d'épargne des ménages faisant appel à un conseiller est 60 % plus élevé que celui des ménages n'utilisant pas les services d'un conseiller.<sup>6</sup>

12.2 %

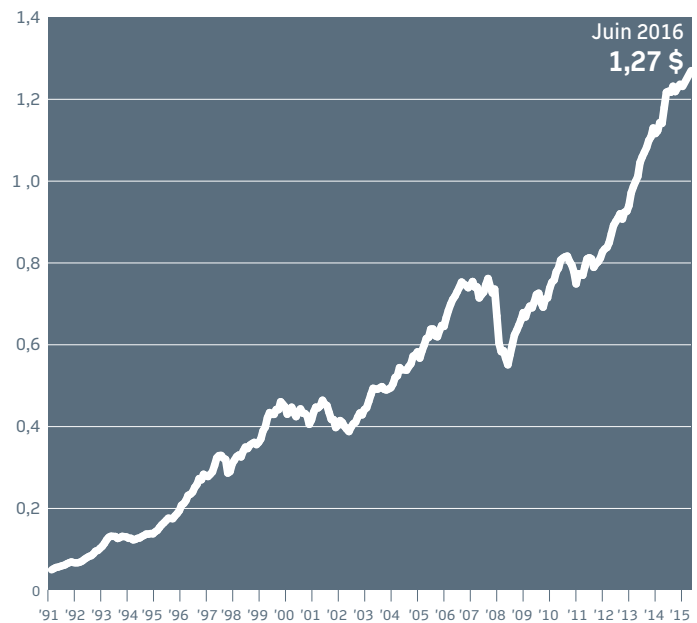
L'actif des fonds communs de placement a augmenté en moyenne de 12.2 % par année depuis 20 ans.<sup>1</sup>

36 %

Les Canadiens placent davantage leurs économies dans des fonds communs de placement (36 %) que dans des comptes de dépôt (32 %).<sup>7</sup>

Les Canadiens bâtissent leur sécurité financière en investissant **1,27 mille milliards \$** dans des fonds communs de placement.

Actif sous gestion dans le secteur (en mille milliards de dollars)



Note: Données au décembre de chaque année, sauf si indiqué différemment

## MESSAGE DU

# PRÉSIDENT DU CONSEIL ET DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION



*John A. Adams, Président du conseil d'administration et Paul C. Bourque, c.r., Président et chef de la direction*

Le secteur des fonds d'investissement apporte une aide essentielle aux investisseurs qui cherchent à bâtir leur sécurité financière. Au Canada, les investisseurs ont davantage confiance dans les fonds communs de placement que dans tout autre produit, pour les aider à atteindre leurs objectifs financiers. Les 1 270 milliards de dollars que le secteur gère pour le compte d'investisseurs, quels que soient leur âge et l'étape de la vie où ils se situent, représentent une hausse spectaculaire et la multiplication par 25 de l'actif sous gestion qu'il y a 25 ans.

La confiance des investisseurs canadiens à l'égard des fonds communs de placement est attribuable à l'accès unique aux marchés financiers qu'ils procurent. Jusqu'aux années 1990, le choix offert à l'investisseur moyen se limitait la plupart du temps aux obligations d'épargne du Canada et celui-ci ne pouvait pas tirer parti des rendements des marchés boursiers. Les fonds communs ont donné aux investisseurs l'occasion de diversifier leurs placements dans une grande variété de catégories d'actif et de régions, sans devoir consacrer du temps à l'élaboration de leurs propres portefeuilles – ni acquérir les compétences pour ce faire – et ce, moyennant un coût abordable.

Les fonds communs offrent d'autres avantages. Ils sont très réglementés et plus transparents que bien d'autres produits de placement gérés. Le système de réglementation canadien aide à prévenir la prise des risques excessifs.

Aucun autre produit n'offre une telle combinaison d'occasions de placement, de souplesse et de protection aux investisseurs.

### **Cadre réglementaire**

Au Canada, le cadre des politiques publiques et les exigences réglementaires façonnent la relation entre le secteur et les investisseurs et contribuent à la confiance élevée que ceux-ci manifestent à l'égard des fonds pour les aider à réaliser leurs objectifs financiers.

De récentes initiatives réglementaires aident les investisseurs à prendre des décisions éclairées en matière de placement. Grâce au projet relatif à l'information au moment de la souscription, il est désormais plus facile pour les investisseurs de passer en revue et de comprendre les renseignements sur les fonds communs avant l'achat. Grâce au MRCC2, tous les investisseurs commencent à recevoir des rapports annuels qui indiquent clairement la rémunération des courtiers qui gèrent leurs comptes, de même que les rendements de leurs portefeuilles. Le secteur a adopté ces initiatives et ne ménage pas ses efforts pour que leur mise en œuvre soit couronnée de succès.

Les propositions réglementaires qui font actuellement l'objet de discussions comprennent des réformes ciblées visant à améliorer la relation représentant-investisseur, un projet de norme d'agir au mieux des intérêts du client ainsi que la révision des structures de frais des fonds communs de placement. Le secteur appuie l'amélioration du cadre réglementaire afin de mieux servir les investisseurs. Toutefois, l'incidence du projet relatif à l'information au moment de la souscription et du MRCC2 doit être pleinement mesurée avant de faire un choix avisé des nouveaux changements justifiés.

## Priorités stratégiques

L'IFIC étant la voix du secteur, a comme but principal de collaborer avec les organismes de réglementation et les décideurs pour obtenir un secteur des placements solide et stable dans le cadre duquel les investisseurs pourront réaliser leurs objectifs financiers. À cette fin, le conseil d'administration de l'IFIC a déterminé les priorités stratégiques suivantes pour 2016 :

- soutenir la volonté du secteur de bien servir les intérêts des investisseurs;
- collaborer avec les gouvernements et les organismes de réglementation;
- entreprendre des recherches de grande qualité afin de favoriser un processus décisionnel fondé sur les faits;
- offrir des communications et d'autres formes de soutien à nos membres.

Le présent rapport annuel décrit l'état d'avancement de ces priorités.

## Valeur des conseils

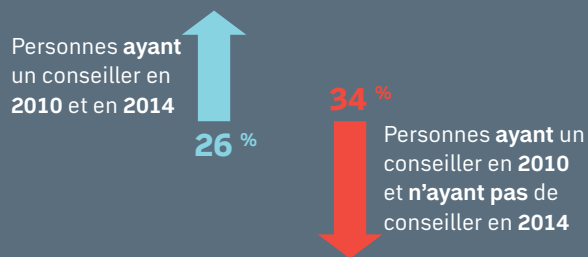
Un nombre croissant de personnes, parmi lesquelles d'importants rédacteurs financiers, estiment que les investisseurs qui n'ont pas le temps ni les connaissances pour gérer leurs propres placements – ni la motivation pour l'apprendre – devraient consulter un représentant reconnu qui les aidera à élaborer un plan approprié pour réaliser leurs objectifs.

La contribution des conseils financiers à la constitution du patrimoine continue à être bien documentée. Par exemple, de nouvelles recherches menées par le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO) de Montréal concluent que les investisseurs qui ont recours aux services d'un représentant voient leur actif croître à un rythme sensiblement plus élevé que les investisseurs qui n'y ont pas recours. De telles conclusions montrent que les initiatives réglementaires futures doivent préserver les avantages économiques de la prestation de services-conseils à tous les segments d'investisseurs, y compris aux petits épargnants.

## Excellence des représentants

Pour être accrédités, les représentants doivent répondre à des exigences en matière de formation. Par la suite, les courtiers assurent la formation continue de leurs représentants. Au Québec, il est obligatoire d'obtenir des

## Évolution de l'actif sur 4 ans



Selon la recherche du Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations, les gens qui ont cessé de faire affaire avec leur conseiller entre 2010 et 2014 ont perdu une part importante de leurs actifs, tandis que ceux qui ont maintenu la relation avec lui ont vu leurs actifs augmenter.

crédits de formation continue de la Chambre de la sécurité financière. L'IFIC soutient ces initiatives par l'intermédiaire de sa division éducative, l'IFSE, qui offre une éducation financière et des cours couvrant tous les aspects du secteur des services financiers. L'importance de l'IFSE et ses réalisations sont décrites en détail plus loin.

## Mot de la fin

Les réalisations de l'IFIC, décrites dans le présent rapport, sont le fruit de l'engagement d'un conseil d'administration exceptionnel et des centaines de bénévoles de nos sociétés membres qui participent activement aux dizaines de comités de l'IFIC en fournissant des renseignements sur les besoins des clients et les exigences opérationnelles. Au nom du conseil d'administration, nous souhaitons les remercier pour leurs efforts. Nous remercions particulièrement Brian Peters, qui quitte le conseil d'administration après six années de service, dont deux années au poste de président du conseil, ainsi que Joanne De Laurentiis, qui a récemment pris sa retraite après dix années au poste de présidente et chef de la direction.

Veillez agréer nos salutations distinguées.

John A. Adams  
Président du conseil  
d'administration

Paul C. Bourque, c. r.  
Président et  
chef de la direction

## PLEINS FEUX SUR

# LA PROMOTION DES INTÉRÊTS DES INVESTISSEURS

Le secteur canadien des fonds d'investissement a pour objectif de veiller à ce que les investisseurs soient bien servis et en mesure de prendre des décisions éclairées grâce une meilleure information et à une compréhension plus approfondie des placements.

La principale priorité établie par le conseil d'administration de l'IFIC pour 2016 est de soutenir les mesures grâce auxquelles le secteur pourra améliorer l'expérience des investisseurs et fournir les points de vue, les pratiques exemplaires, les conseils pratiques et les outils qui aideront les gestionnaires et les courtiers à atteindre cet objectif.

Au cours de la dernière année, nous avons réalisé d'importants progrès à ce chapitre. Les experts du

secteur au sein des comités de l'IFIC ont collaboré à la conception de documents portant sur un vaste éventail de questions de politique et d'activités commerciales.

### Divulgateur accrue

Au début de 2016, l'IFIC, en collaboration avec l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (ACCFM), a conçu un encart à joindre aux relevés pour informer les investisseurs de l'exigence à venir qui obligera les courtiers à transmettre l'Aperçu du fonds aux clients avant la vente d'un fonds commun de placement. L'IFIC a encouragé les courtiers et les gestionnaires à joindre l'encart aux envois destinés aux clients et à l'afficher sur leurs sites Web.





Afin de contribuer à l'implantation réussie du MRCC, nous avons publié les documents suivants au cours des 12 derniers mois :

- La valeur pour les frais que vous payez : Cette infographie aide les investisseurs à comprendre les services qu'ils reçoivent pour les frais qu'ils paient pour l'achat de fonds communs de placement; elle souligne aussi la différence entre les fonctions des gestionnaires de fonds et celles des courtiers et des représentants;
- Réalisez vos objectifs financiers – Infographie qui illustrent la valeur des fonds communs de placement en tant que produits, ainsi que des conseils;
- La préparation de rapports conformes au MRCC2 pour vos clients : Guide à l'intention des courtiers en fonds communs de placement;
- Modèle de rapport sur les frais et les autres formes de rémunération;
- Modèle de rapport sur le rendement des placements;
- Pleins feux sur le MRCC2 : Points à retenir pour les courtiers;
- Liste de contrôle du courtier : MRCC2 – Exigences 2015;
- Renseignements aux représentants : Mythes et réalités concernant le MRCC2.

L'IFSE a conçu un module de formation gratuit sur le MRCC2 à l'intention des représentants en services financiers et d'autres membres du secteur.

Toutes ces activités témoignent d'un engagement concret à faire en sorte que le secteur respecte entièrement l'esprit et l'intention du MRCC2.

### Servir les investisseurs vulnérables

Cette année, l'IFIC a mis à la disposition des représentants deux listes de contrôle pour les aider à composer avec les défis liés au vieillissement des investisseurs. L'une porte sur le déclin cognitif, l'autre sur l'exploitation financière. Elles expliquent comment les représentants peuvent travailler avec des investisseurs potentiellement vulnérables, quels sont les signes auxquels s'attarder lorsqu'ils conseillent ces clients, et quelles sont les mesures recommandées pour faire en sorte que les représentants et les courtiers respectent leurs obligations.

Ces listes de contrôle sont les premiers outils qui concernent le déclin cognitif et l'exploitation financière mis au point par le groupe de travail de l'IFIC sur les investisseurs vulnérables, groupe composé de membres du secteur, d'organismes de réglementation et de défenseurs des intérêts des investisseurs. Le groupe de travail continue de déterminer les pratiques judicieuses, de mettre au point des outils ainsi que de la formation et de militer en faveur de changements réglementaires qui seraient nécessaires pour soutenir et protéger les investisseurs vulnérables.

Les représentants en services financiers sont souvent les premiers témoins de l'exploitation financière. Ils sont donc particulièrement bien placés pour déceler les abus potentiels et aider leurs clients en faisant part de leurs préoccupations à leur société et aux autorités compétentes.

### Rehausser les obligations envers les clients

En avril, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont publié un document de consultation contenant des propositions pour rehausser les obligations des conseillers, des courtiers et des représentants envers leurs clients.

Le secteur appuie l'amélioration du cadre réglementaire visant à tenir compte de l'évolution des besoins du marché. Le groupe de travail de l'IFIC sur la relation client-représentant examine le document de consultation pour analyser pleinement chacune des propositions, ainsi que leur incidence collective.



Au moment de publier le présent rapport, le groupe de travail mettait la dernière main au mémoire de l'IFIC sur le document de consultation. Notre réponse fera ressortir la volonté du secteur à servir les intérêts des investisseurs.

### Bâtir la sécurité financière à la retraite

L'une des principales fonctions du secteur des fonds communs de placement consiste à aider les investisseurs canadiens à jouir de la sécurité financière à la retraite. Les personnes qui investissent dans des fonds communs de placement sont mieux préparées à la retraite et affichent une plus grande confiance sur le plan financier. Ces résultats correspondent aux objectifs des politiques publiques fédérales et provinciales visant une plus grande autonomie financière, une meilleure préparation à la retraite et un rehaussement de la littératie financière.



Depuis longtemps, le secteur canadien des fonds communs se montre favorable à une modeste expansion du Régime de pensions du Canada (RPC), dans le cadre d'une série d'approches ciblées visant à consolider le robuste système d'épargne-retraite offert aux Canadiens. Le printemps dernier, les ministres des Finances du Canada et de la plupart des provinces ont conclu une entente de principe historique pour l'expansion du RPC. L'IFIC a publiquement félicité les ministres pour cette réalisation remarquable et a exprimé son appui à l'entente.



## PLEINS FEUX SUR

# LE SOUTIEN À L'ÉLABORATION DE POLITIQUES FONDÉES SUR LES FAITS

L'IFIC appuie une approche fondée sur les faits pour l'élaboration de politiques réglementaires. Nous nous engageons à mener et à appuyer des études fiables pour étayer nos prises de décision sur l'élaboration de la réglementation ou de politiques.

Nous produisons des documents à l'intention des autorités, des organismes de réglementation, des représentants et des investisseurs qui soulignent les conclusions d'études afin d'alimenter les discussions et d'éclairer les décisions. C'est le cas, par exemple, de quelques-uns des bulletins *Renseignements aux représentants* que nous avons publiés au cours de la dernière année :

- Renseignements aux représentants : Les règles en vigueur à l'étranger engendreront-elles une nouvelle réglementation au Canada?
- Renseignements aux représentants : Les conseils, source de valeur solide pour les Canadiens
- Renseignements aux représentants : Le coût de détention réel des fonds communs de placement au Canada et aux États-Unis.

Parmi les études commandées auprès de tiers réputés au cours de la dernière année, mentionnons les suivantes :

### **La perception des investisseurs canadiens quant aux fonds communs de placement et à l'industrie des fonds communs**, Pollara 2016

Pollara a récemment mené à bien son 11e sondage annuel auprès d'investisseurs de fonds communs de placement. Le tiers des répondants (34 %) avaient moins de 10 000 \$ à investir au moment où ils ont commencé à consulter un représentant, et la moitié (50 %) avaient moins de 25 000 \$.

Il est important que les autorités prennent en compte les points de vue de tous les investisseurs, peu importe la taille de leur patrimoine, qui cherchent à bâtir une retraite qui leur offrira la sécurité financière.

Selon le sondage mené par Pollara :

- La confiance envers les représentants en services financiers demeure élevée, 95 % des investisseurs de fonds communs de placement affirmant qu'ils font confiance à leur représentant pour obtenir des conseils judicieux. Les représentants demeurent de loin la source d'information privilégiée en matière de fonds communs de placement.
- La vaste majorité des investisseurs en fonds communs (90 %) disent que leur représentant a discuté avec eux de la convenance des produits choisis par rapport à leurs objectifs de placement.

- Dans 88 % des cas, les répondants s'entendent pour dire qu'ils ont obtenu un meilleur rendement sur leurs placements que s'ils n'avaient pas eu recours aux services d'un représentant.
- Plus de neuf investisseurs sur dix (91 %) sont satisfaits de la valeur qu'ils obtiennent pour leur argent sur le plan du service et du rendement.

**Analysis of Factors Influencing Sales, Retention and Redemptions of Mutual Fund Units**, Investor Economics 2015  
L'an dernier, nous avons demandé à Investor Economics de mener une analyse objective des facteurs ayant une influence sur l'achat des parts de fonds communs (en anglais).

Selon le rapport d'Investor Economics, de nombreux facteurs influent sur les achats et les ventes de fonds, en particulier les suivants :

- Les rendements de placement des différents fonds, exprimés en termes absolus et relatifs : ces rendements représentent le plus fiable indicateur d'achat et de vente des différents fonds.
- Les facteurs liés aux canaux de distribution : en particulier, les distributeurs affiliés aux sociétés de fonds communs enregistrent globalement des ventes nettes plus élevées.
- Les facteurs macroéconomiques externes, notamment la conjoncture du marché.

Lorsqu'on constatait que les commissions de suivi avaient une incidence, celle-ci n'était pas statistiquement significative lorsque d'autres facteurs ayant une influence sur les achats et les ventes de fonds étaient pris en compte.

Ce rapport constituait un complément à deux études commandées par les ACVM. Globalement, ces trois études fournissent des indications sur la relation entre les ventes de fonds communs de placement, la structure de rémunération et d'autres facteurs. Les recherches des ACVM soulèvent des questions sur l'influence du mode de rémunération sur les achats et les ventes de fonds. Cependant, les auteurs des trois rapports soulignent les limites de leurs recherches, qui sont fondées sur le regroupement de données sur les fonds.

Aucune de ces recherches n'a évalué les achats et les ventes de fonds dans le contexte de l'expérience de l'investisseur ni les autres facteurs qui entrent en jeu au niveau du compte.

Des recherches au niveau des comptes devront être menées pour bien comprendre les répercussions d'initiatives réglementaires potentielles sur les ententes de rémunération entre les investisseurs et les représentants.

## PLEINS FEUX SUR

# LA COLLABORATION EN VUE DE TROUVER DES RÉSULTATS SIGNIFICATIFS

En tant que porte-parole du secteur canadien des fonds d'investissement, l'IFIC rencontre régulièrement les décideurs fédéraux et provinciaux, les organismes de réglementation des valeurs mobilières et les organismes d'autorégulation pour organiser des séances d'information, faire part de préoccupations et discuter de solutions. Nos événements sont l'occasion pour les organismes de réglementation des valeurs mobilières et les organismes d'autorégulation canadiens de discuter avec les intervenants du secteur.

Au cours de la dernière année, l'IFIC a présenté 19 demandes officielles à des ministères et à des organismes de réglementation. Ces demandes portaient sur un vaste éventail de sujets, notamment les exigences liées aux compétences des représentants, les options en matière de politique de planification financière, la rémunération des représentants, les consultations prébudgétaires, la méthode de classification du risque des fonds, les priorités des organismes de réglementation, les questions liées aux fonds distincts ainsi que le cadre de l'organisme proposé de réglementation des marchés de capitaux.

L'IFIC fait équipe avec des organisations partageant ses points de vue pour émettre des communications sur certaines questions. Ainsi, en juin, l'IFIC a signé une lettre avec 14 autres organisations canadiennes du secteur des services financiers, recommandant une collaboration à l'échelle nationale pour améliorer la sécurité du revenu à la retraite. La lettre ouverte a fait l'objet d'une couverture médiatique nationale et a contribué à rallier les provinces indécises.

### Développements mondiaux ayant une incidence sur le secteur

Depuis quelques années, les organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et à l'étranger accordent une importance croissante aux réformes réglementaires visant à améliorer la protection des investisseurs et leur expérience de placement.

L'IFIC suit de près la situation dans d'autres pays afin de comprendre le contexte, la motivation et la réussite de ces réformes, et déterminer quelles leçons pourraient s'appliquer au marché canadien.

Au cours de la dernière année, il s'est avéré que l'élimination des commissions intégrées dans certains pays avait entraîné des conséquences imprévues. La direction de la Financial Conduct Authority britannique a reconnu que l'élimination des commissions avait favorisé un écart en matière de conseils financiers entre les moins nantis et ceux qui ont besoin de conseils liés à un événement unique.

D'autres pays ont choisi de ne pas éliminer les commissions intégrées. Par exemple, en Nouvelle-Zélande, un examen par le gouvernement de la législation qui régit la prestation de conseils financiers a conclu que l'élimination des commissions :

- pourrait restreindre l'accès aux services-conseils;
- ne ciblerait pas directement la conduite fautive;
- ne résoudrait pas les situations de conflits d'intérêts dans les cas où les produits financiers sont vendus par l'intermédiaire des canaux internes.



## Sensibilisation du public

L'IFIC soutient les initiatives du gouvernement et des organismes de réglementation visant à renseigner et sensibiliser le public. Au cours de la dernière année :

- nous avons assuré la promotion active et la diffusion des documents et messages des organismes de réglementation par l'intermédiaire des médias sociaux;
- nous avons aidé l'Agence du revenu du Canada à sensibiliser le public au sujet de communications frauduleuses provenant prétendument de l'ARC;
- nous avons commandité la campagne de l'Association des chefs de police de l'Ontario pour la prévention de la fraude.

L'association et ses membres continuent de promouvoir la littératie financière. L'IFIC est le commanditaire en titre du camp d'entraînement sur la rue Bay – Jr. Economic Club of Canada, qui rassemble les élèves doués des écoles secondaires de l'ensemble de l'Ontario au cœur du quartier des affaires dans le cadre d'un programme intensif d'une semaine. À la fin de la semaine, les élèves ont l'occasion de gagner des dizaines de prix et de bourses d'études après la présentation de leurs plans d'affaires à un groupe composé de dirigeants d'entreprise et de fonctionnaires.

## Le saviez-vous?



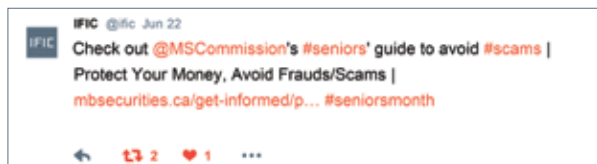
## Avis aux consommateurs:

### Appels téléphoniques frauduleux prétendant travailler pour l'ARC

Cliquez pour en savoir plus >

L'IFIC appuie aussi la Fondation canadienne d'éducation économique et l'aide à proposer son programme primé « Les jeunes et l'argent » aux élèves, aux professeurs et aux parents. Il soutient aussi un projet pilote de Prospérité Canada qui a pour but d'aider les familles à faible revenu à acquérir les connaissances et les habitudes nécessaires pour planifier leur avenir et atteindre leurs objectifs financiers.

Le Conseil des fonds d'investissement du Québec (CFIQ), qui est le bureau régional de l'IFIC au Québec, fait partie du comité consultatif mis sur pied par l'Autorité des marchés financiers (AMF) pour l'élaboration d'une stratégie de littératie financière au Québec. L'élaboration de la stratégie a été terminée en juin et des mesures concrètes commencent à être mises en œuvre.



# REVUE DE L'ANNÉE

2015

SEPTEMBRE

**4 septembre**  
Proposed Amendments to Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Regulations – Department of Finance

**8 septembre**  
Consultations on a Voluntary Supplement to the Canada Pension Plan – Department of Finance

**9 septembre**  
Assemblée générale annuelle de l'IFIC

**16 septembre**  
Proficiency Standard for Approved Persons Selling ETFs and Outside Activity – MFDA

**17 septembre**  
Assemblée annuelle du CFIQ

**Septembre**  
Analysis of Factors Influencing Sales, Retention and Redemptions of Mutual Fund Units – Investor Economics

**21 septembre**  
Continuing Education Requirements – MFDA

**21 septembre**  
Consultation on Financial Advisory and Financial Planning Policy Alternatives – Ontario Ministry of Finance\*

**25 septembre**  
Loi sur la distribution des produits et services financiers – Ministère des Finances du Québec

OCTOBRE

**1 octobre**  
IFIC 2015 Leadership Conference: Exploring Trends. Embracing Opportunities.

**16 octobre**  
Sondage Pollara de l'IFIC 2015 sur les investisseurs

**21 octobre**  
Assemblée annuelle de l'Association internationale des fonds d'investissement : La présidente et chef de la direction de l'IFIC préside la table ronde sur la cybersécurité

NOVEMBRE

**2 novembre**  
L'IFIC commandite le congrès ABLE sur l'automatisation financière

**6 novembre**  
Renseignements aux représentants : Les conseils, source de valeur solide pour les Canadiens

**16 novembre**  
Renseignements aux représentants : Le coût de détention réel des fonds communs de placement au Canada et aux États-Unis

**18 novembre**  
IFIC 2015 Operations Day

**25 novembre**  
Fonds Dynamique remporte le Prix de l'IFIC pour l'éducation des investisseurs

**27 novembre**  
Listes de contrôle du courtier : MRCC2 – Exigences 2015

**27 novembre**  
L'IFIC commandite un supplément du Toronto Star sur la littérature financière

DÉCEMBRE

**1 décembre**  
L'IFSE lance un nouveau Programme de qualification du permis d'assurance-vie

**14 décembre**  
Presentation to Ontario Financial Services Forum on the regulation of financial planning and advice

**Décembre**  
Lancement d'un programme pour améliorer les communications avec les membres de l'IFIC

**Décembre**  
Projet de nettoyage des bases de données terminé

2016

JANVIER

**7 janvier**  
L'IFSE annonce un module de formation sur le MRCC2

**8 janvier**  
Pleins feux sur le MRCC2 : Points à retenir pour les courtiers

FÉVRIER

**4 février**  
L'IFIC commandite la brochure sur la prévention de la fraude produite par l'Association des chefs de police de l'Ontario

**11 février**  
IFIC-Globe and Mail Investment Funds Supplement

**12 février**  
Qualified Investments – Department of Finance

**15 février**  
Le versement de la rémunération – AMF

**19 février**  
2016 Budget Consultation – House of Commons Standing Committee on Finance

**25 février**  
Encart IFIC-ACFM : Transmission de l'aperçu du fonds avant la souscription\*

**26 février**  
Letter to the Editor (Investment Executive): Cumming research leaves many unanswered questions

**MARS**      **AVRIL**      **MAI**      **JUIN**      **JUILLET**      **AOÛT**

**9 mars**  
Fund Risk Classification Methodology – CSA

**11 mars**  
Evaluation of OBSI – Independent Evaluator

**30 mars**  
Renseignements Aux Représentants : Les règles en vigueur à l'étranger engendreront-elles une nouvelle réglementation au Canada?

**31 mars**  
L'IFSE lance un nouveau cours de perfectionnement sur les marchés dispensés

**Avril**  
IFIC releases updated Investment Funds IFRS Toolkit

**1 avril**  
Op-Ed (Investment Executive): Theories are no match for reality

**18 avril**  
270 Day Rule and Directed Commissions – IIROC

**19 avril**  
Infographie : Atteindre vos objectifs financiers

**20 avril**  
La dixième édition du Colloque de conformité du Conseil des fonds d'investissement du Québec (CFIQ)

**27-28 avril**  
Exposés de membres de la haute direction de l'IFIC à la Registrant Regulation Conduct and Compliance Conference (Strategy Institute)

**9 mai**  
2016-2017 Statement of Priorities – OSC

**10-11 mai**  
La présidente et chef de la direction de l'IFIC préside le Sommet des fonds canadiens (Strategy Institute)

**13 mai**  
FAQ sur la norme commune de déclaration de l'OCDE\*

**10 juin**  
Proposals to Amend Rule 2.3 – Powers of Attorney – MFDA

**14 juin**  
Renseignements aux représentants : Répondre aux besoins des investisseurs avec déclin cognitif

**14 juin**  
Renseignements aux représentants : Protéger les investisseurs contre l'exploitation financière

**17 juin**  
Financial Advisory and Financial Planning Alternatives – Expert Committee, Ontario Ministry of Finance

**21 juin**  
Symposium de l'IFIC sur la fiscalité

**23 juin**  
La préparation de rapports conformes au MRCC2 pour vos clients : guide à l'intention des courtiers

**27 juin**  
L'IFSE lance une nouvelle marque et un nouveau site Web pour mieux servir les étudiants

**28 juin**  
L'IFIC publie la version en français de ses directives concernant la classification du risque de volatilité

**7 juillet**  
Tournoi de golf annuel de l'IFIC – collecte de fonds pour les bourses d'études du Junior Economic Club du Canada

**12 juillet**  
Revised Consultation Draft: Capital Markets Stability Act – Department of Finance

**14 juillet**  
Infographie : La valeur des frais que vous payez pour vos fonds communs de placement

**18 juillet**  
Paul Bourque devient le nouveau président et chef de la direction de l'IFIC



**18 juillet**  
Document de consultation sur les fonds distincts – CCRRA

**20 juillet**  
Séminaire réservé aux membres sur les réformes proposées par les ACVM afin d'améliorer la relation client-conseiller

**5 août**  
Consultation fédérale pré-budgétaire 2017

**22-26 août**  
L'IFIC commandite le camp d'entraînement sur la rue Bay – Junior Economic Club du Canada

Recherches et analyses

Les soumissions conjointes

\* Les soumissions et parutions de l'IFIC

Les outils et les initiatives de l'IFIC

Évènements

Initiatives d'IFSE



# HOMMAGE À UNE DÉCENNIE DE LEADERSHIP SOLIDE

En juillet dernier, l'IFIC a dit au revoir à Joanne De Laurentiis qui a pris sa retraite après avoir démontré pendant dix ans ses solides aptitudes de chef à titre de présidente et chef de la direction de l'IFIC.



Tout au long des turbulences boursières de 2008 et de la restructuration fondamentale du secteur par l'intermédiaire de changements réglementaires et d'avancées technologiques, M<sup>me</sup> De Laurentiis a aidé à façonner l'IFIC pour qu'il devienne l'organisme respecté que nous connaissons aujourd'hui. Au cours de sa carrière imprégnée de politiques publiques et d'organismes portés par leurs membres du secteur des services financiers, M<sup>me</sup> De Laurentiis a reconnu l'importance de travailler en étroite collaboration avec les membres de l'IFIC pour s'assurer que leurs intérêts étaient bien représentés.

M<sup>me</sup> De Laurentiis a su favoriser un environnement où les principaux dirigeants du secteur travaillaient en collaboration afin de concevoir des solutions répondant aux besoins en matière de politiques publiques. Elle a joué un rôle clé en ce qui concerne l'amélioration de la dynamique entre les membres du secteur et les organismes de réglementation, nous rappelant que les

organismes de réglementation sont nos partenaires commerciaux les plus importants et qu'il est de notre devoir de comprendre leurs priorités et d'apporter à la conversation un point de vue fondé sur des faits. De même, elle a renforcé les liens entre les défenseurs des intérêts des investisseurs et les autres parties prenantes.

M<sup>me</sup> De Laurentiis est une grande partisane de la culture financière, ce qu'elle a démontré par son travail dans le cadre du programme sur la culture financière de l'Ontario, son rôle de premier plan au sein du conseil de la Fondation canadienne d'éducation économique et son appui actif du Jr. Economic Club of Canada.

À l'occasion des festivités pour souligner le départ à la retraite de M<sup>me</sup> De Laurentiis, les membres du conseil d'administration et du personnel ainsi que d'autres personnes ont salué son engagement, son discernement et son leadership constant au cours des dix dernières années.

# PLEINS FEUX SUR

# LES COMMUNICATIONS ET LE SOUTIEN AUX MEMBRES

## Servir nos membres

Voici quelques-uns des outils de communication que l'IFIC a élaborés à l'intention de ses membres au cours de la dernière année.

- Une série d'outils pour soutenir le secteur durant l'implantation du MRCC2, ainsi qu'une liste de contrôle pour aider les représentants à composer avec le vieillissement des investisseurs (description aux pages 4 et 5).
- Nos membres peuvent utiliser les principaux résultats de recherches de tiers dans leurs communications internes et externes.
- Renseignements aux représentants : Les règles en vigueur à l'étranger engendreront-elles une nouvelle réglementation au Canada?
- Renseignements aux représentants : Le coût de détention réel des fonds communs de placement au Canada et aux États-Unis.
- Renseignements aux représentants : Les conseils, source de valeur solide pour les Canadiens.
- Des notes d'information sur un vaste éventail de questions de politique publique.
- Des statistiques mensuelles sur les ventes du secteur de fonds communs.

Par ailleurs, nous aidons nos membres à réduire leurs coûts, comme nous l'expliquons à la page 15.

## Joindre les investisseurs

En février, l'IFIC a collaboré avec The Globe and Mail à la préparation d'un supplément au sujet des fonds d'investissement, qui a été distribué aux abonnés du Globe and Mail résidant au Canada. Le supplément décrit les changements réglementaires à venir, l'importance des conseils de grande qualité, les éléments qui contribuent à l'efficacité d'une relation investisseur-représentant, des conseils pour la gestion de l'argent en période de volatilité, ainsi que des liens menant à des ressources à l'intention des investisseurs sur les sites des commissions des valeurs mobilières à l'échelle du pays.

À l'instar d'autres organismes, nous comptons de plus en plus sur les médias sociaux pour joindre les investisseurs et d'autres parties intéressées. Au cours de la dernière année, nous avons eu recours aux médias sociaux pour offrir des renseignements sur le mois de la littératie financière (novembre), le mois de la prévention de la fraude (mars) et le mois des aînés (juin). Nous comptons près de 2 000 utilisateurs sur Twitter et plus de 1 450 sur LinkedIn, y compris des organismes de réglementation, des décideurs et des médias. Nous avons donc considérablement augmenté notre influence par rapport à l'année précédente.



Nous communiquons aussi avec les investisseurs par l'intermédiaire du Centre des investisseurs, qui se trouve sur notre site Web, et d'articles de journaux communautaires dans l'ensemble du pays pour sensibiliser les investisseurs sur la remise de l'Aperçu du fonds avant la vente, l'avènement de rapports conformes au MRCC2, la valeur des fonds communs de placement ainsi que des conseils.

Bon nombre des documents que nous concevons à l'intention des représentants conviennent aux investisseurs.

Les membres de l'IFIC peuvent utiliser la version de nos documents portant la marque de l'IFIC ou en intégrer le contenu dans des documents arborant leur propre marque.

### Faire connaître nos points de vue par l'entremise des médias traditionnels

Les médias traditionnels représentent une tribune de tout premier ordre pour faire connaître l'histoire de notre secteur. L'IFIC répond rapidement aux demandes

des médias, en plus de fournir de l'information et de faire part de nos observations. Nous avons préparé de la documentation à l'intention des médias, de même que des lettres et articles d'opinion, pour exprimer les points de vue du secteur et corriger des inexactitudes et des malentendus fréquents sur le secteur et son cadre réglementaire, par exemple en ce qui a trait au MRCC2.

Au cours de l'année, nous avons publié près de 30 communiqués sur des sujets d'actualité, en plus de statistiques mensuelles sur le secteur.

Notre présidente et chef de la direction a été invitée à maintes reprises par les médias d'affaires pour faire connaître le point de vue de l'organisme et de ses membres sur des questions touchant la réglementation, notamment dans le cadre d'émissions de BNN et de Zoomer TV, ainsi que de vidéos de Morningstar Canada.



## PLEINS FEUX SUR

# LA RÉDUCTION DES COÛTS POUR NOS MEMBRES

Lorsque nos membres peuvent réduire leurs coûts, les investisseurs en profitent.

De nombreuses initiatives de l'IFIC, y compris le plaidoyer réussi sur des questions d'ordre législatif et réglementaire, se traduisent par une importante réduction des coûts d'exploitation de nos membres. De nouvelles initiatives mises en place cette année, qui apporteront des avantages à long terme à nos membres et à leurs clients sont énumérés ci-dessous :

### Mesures législatives

- Projet de loi portant sur la norme de déclaration commune élaborée par l'OCDE s'appuiera sur le même modèle de responsabilité des courtiers et des gestionnaires que celui que nous avons obtenu pour la FATCA et les régimes enregistrés ont été exemptés.
- Le ministère fédéral des Finances a accepté de reporter à la fin de l'année la mise œuvre des modifications fiscales pour les investisseurs effectuant des substitutions entre des fonds de catégorie de société.
- En vertu des modifications proposées des règles sur la restriction des pertes, une exemption s'appliquera à la plupart des fonds communs de placement offerts aux particuliers.

### Mesures réglementaires

- L'ARC a accepté de modifier les règles dans les comptes enregistrés afin qu'un solde débiteur fortuit n'entraîne pas automatiquement le désenregistrement des régimes.
- L'ARC a accepté d'exempter les rejets des CELI des pénalités des productions tardives pour 2009 et 2010 et de prolonger le délai (jusqu'en Novembre 2016) pour la fermeture pour les CELI qui n'ont pas été correctement enregistrés entre 2011 et 2015.
- Les entités parrainées en vertu de la FATCA pourront faire, pour une année supplémentaire, une déclaration en utilisant le numéro d'identification d'intermédiaire mondial du gestionnaire de fonds.
- En vertu de la déclaration de la FATCA, les fonds parrainés peuvent faire l'objet d'une déclaration à l'aide d'un fichier XML. Par exemple, un gestionnaire de fonds qui parraine 100 fonds pourra présenter une seule déclaration auprès de l'ARC, au lieu de 100 déclarations distinctes.
- L'ARC permet aux institutions financières de verser les retenues d'impôt sur les retraits des régimes enregistrés chaque mois plutôt que chaque semaine. Cela donne aux entreprises plus de temps après la fin de l'année pour effectuer la conciliation des fichiers de retenues à la source avant de procéder au dernier versement pour l'année.
- Revenu Québec a amélioré le protocole pour corriger les dossiers rejetés pour l'Incitatif québécois à l'épargne-études.
- L'ARC a mis en place une politique administrative pour simplifier le contrôle de qualité des cotisations fiscales des fiduciaires dans le cas des CELI.
- Pour l'année d'imposition 2016, Revenu Québec a accordé une exemption administrative relativement à la déclaration du revenu de source étrangère sur le Relevé 16. Pour les fonds contenant des titres étrangers, le nombre de relevés produits par les sociétés de fonds et les courtiers, sont réduits d'environ 95 %.

### Efficiences opérationnelles

- La boîte à outils de l'IFIC sur les IFRS aide les entreprises à préparer les états financiers en conformité avec les normes internationales d'information financière et les aider à se préparer à l'entrée en vigueur de nouvelles normes, ce qui permet de réaliser des économies sur les honoraires d'audit.
- Les documents et listes de vérification de l'IFIC sur le MRCC2 aident les courtiers à gagner du temps, étant donné qu'ils soulignent les renseignements les plus importants et qu'ils constituent des documents rédigés en langage simple que les courtiers peuvent adapter selon leurs besoins.
- Nous avons contribué à rendre plus accessible aux courtiers et aux représentants l'information des gestionnaires de fonds sur les CELI et les FERR.
- Nous avons appuyé un recours accru à l'automatisation grâce à l'initiative de FundSERV, qui simplifie le prélèvement automatique des cotisations et les opérations de virement automatique.
- Nous avons encouragé un recours accru aux communications électroniques entre les gestionnaires et les courtiers afin de réduire les frais d'exploitation.
- Nous avons joué un rôle de chef de file pour résoudre les problèmes de mise en œuvre liés à la transition d'un délai de règlement de trois à deux jours après la transaction (de T+3 à T+2).



# REHAUSSER LE PROFESSIONNALISME AU SEIN DU SECTEUR

La division éducative de l'IFIC, l'IFSE, a pris l'engagement de fournir aux représentants les outils dont ils ont besoin pour rehausser leur savoir-faire en matière financière, afin d'aider les clients à améliorer leur littératie financière. Les clients sont ainsi davantage en mesure de prendre des décisions éclairées et de réaliser leurs objectifs financiers.

Entre 2015 et 2016, le nombre d'étudiants inscrits aux cours de l'IFSE a bondi de 31 %. Cette réussite est attribuable aux normes d'excellence de l'organisation, à sa détermination à offrir une formation de qualité couvrant tous les aspects du secteur des services financiers, ainsi qu'à ses cours en ligne que les étudiants peuvent suivre au moment qui leur convient.

## Pertinence

En collaboration avec le secteur des services financiers, l'IFSE offre des cours en français et en anglais sur des sujets tels que :

- Les fonds d'investissement canadiens
- La conformité et la réglementation
- Le modèle de relation client-représentant (offert gratuitement aux professionnels du secteur dans le cadre de l'engagement du secteur à assurer le succès de la mise en oeuvre du MRCC2)
- Les fonds d'investissement de travailleurs
- Les fonds distincts
- Les FNB
- L'assurance-vie
- Les produits du marché dispensé

Le taux de rétention des clients de l'IFSE est de 100 % pour ses 30 principales sociétés clientes.

97 % des étudiants de l'IFSE ont indiqué qu'ils recommanderaient les cours de l'IFSE à un ami ou à un collègue.

## Accessibilité

En sa qualité d'organisme sans but lucratif, l'IFSE offre une formation à prix raisonnable afin que l'éducation financière soit largement accessible. Pour les sociétés clientes qui recherchent des solutions de formation économiques, l'IFSE peut adapter ses programmes afin de répondre aux besoins des employés. L'IFSE travaille aussi avec différents partenaires universitaires afin de favoriser l'avènement de la nouvelle génération de professionnels des services financiers.

## Innovation

L'IFSE a recours à une technologie de pointe pour rehausser l'expérience des étudiants. Ses cours sont de plus en plus interactifs; l'apprentissage se fait par la simulation et est conçu pour tenir compte de la croissance tendancielle de l'apprentissage en ligne.

En juin 2016, l'IFSE a modifié l'image de marque de son site Web (IFSE.ca) pour mieux servir les étudiants grâce à de nouvelles caractéristiques leur permettant d'aligner leurs compétences avec les occasions d'emploi pertinentes au sein du secteur.

Voici quelques-unes des nouvelles caractéristiques du site Web :

- La page **Carrières** présente des études de cas qui illustrent de quelle façon la carrière d'anciens étudiants a été avantagée par les cours de l'IFSE.
- Grâce à la page **Career Seeker**, les étudiants peuvent rechercher des occasions d'emploi, rédiger leur curriculum vitae et prendre contact avec des employeurs potentiels.
- Le **blogue** se penche sur les principales nouvelles en matière de réglementation et les tendances des produits dans l'ensemble du secteur des services financiers.



## La formation de l'IFSE génère du succès

Les formations de l'IFSE aident des gens provenant de diverses disciplines à acquérir d'autres connaissances et compétences qui les aideront à offrir aux clients des conseils et des services de qualité.



Voici l'histoire d'une personne ayant suivi l'une des formations de l'IFSE.

Martin Derezinski est né en Pologne et a grandi en Suède. Il a travaillé comme analyste d'affaires dans une

multinationale aux États-Unis, puis a été transféré aux bureaux de la société à Calgary en 2005. Deux ans plus tard, la société a fermé ses bureaux au Canada. Grâce à sa maîtrise en administration des affaires, Martin a décroché un poste au sein de la division de gestion des actifs de la ville de Calgary.

En 2012, avec la tourmente économique et les suppressions de postes à la ville, Martin a décidé de réorienter sa carrière à nouveau. Il a obtenu deux permis de vente d'assurance, un en assurance dommages et un en assurance vie, accident et maladie.

Martin a dès le départ aimé sa nouvelle profession. Il constatait que son expérience et ses connaissances progressaient et qu'il pouvait de mieux en mieux aider ses clients à prendre leurs décisions d'assurance en leur donnant les conseils et les services dont ils avaient besoin.

« J'ai été agréablement surpris de constater à quel point je pouvais aider les gens ordinaires », a indiqué Martin. « J'ai trouvé gratifiant de pouvoir fournir des opinions et des conseils avisés à mes clients. »

L'an dernier, Martin s'est inscrit au cours sur les fonds d'investissement au Canada offert par l'Institut IFSE. « Je voulais être en mesure d'offrir des conseils financiers plus complets à mes clients », a-t-il souligné.

Martin a obtenu l'une des meilleures notes de la cohorte de 2015. Il peut maintenant offrir à ses clients une gamme de produits et de services financiers plus étendue.

« La formation de l'IFSE m'a fourni les outils qui me permettent de créer de la valeur pour mes clients », a-t-il ajouté. « Je peux les aider plus efficacement à prendre des décisions importantes. »

**IFSE**  
VOTRE PARTENAIRE DANS L'ÉDUCATION D

**Institut IFSE**  
Votre partenaire de formation dans le secteur des services financiers

**Qui sommes-nous?**  
L'IFSE est l'organisme de formation de l'Institut des fonds d'investissement du Canada, bien connu sous le sigle IIFC, qui se fait le porte-parole du secteur canadien des fonds d'investissement depuis plus de 30 ans. Nous avons le plaisir d'offrir la meilleure formation en matière financière et la meilleure solution qui soient aux investisseurs, aux entreprises de services financiers et aux établissements d'enseignement.

L'IFSE est au chef de file qui fait des preuves comme formateur dans le domaine des services financiers et les organismes de réglementation l'ont agréé à titre de fournisseur de services de formation auprès de l'industrie canadienne des services financiers. Nous sommes un organisme sans but lucratif qui crée des solutions d'apprentissage innovantes à coût abordable depuis 1987.

**Ce que nous offrons**  
L'IFSE établit des partenariats avec les sociétés de services financiers de tout le Canada. Nous travaillons en étroite collaboration avec vous pour bien comprendre les besoins de votre organisation en matière d'apprentissage et de formation.

À la suite de cette phase de collecte d'informations, nous recommandons des cours orientés sur un contenu adapté. Peu importe votre choix, la formation complète et pratique que offre l'IFSE permet à nos employés et à nos clients de travailler et d'apprendre à votre entreprise au avantage concurrentiel.

Nous offrons un éventail d'options de formation aux institutions financières, dont les suivantes :

- des programmes de formation de groupe adaptés et des cours individuels à faible investissement;
- des cours de perfectionnement, d'agrément et de formation continue pour les professionnels de l'industrie;
- des cours gratuits et ciblés conçus pour répondre aux besoins ou aux intérêts de vos clients et de vos employés.

Parmi nos programmes les plus populaires, mentionnons la Course sur les fonds d'investissement au Canada (CFIC), le Programme de qualification en assurance de personnes (PQP) et le Cours de compétence sur le marché des produits.

Collaborer avec nous vous permet de bénéficier de la plus grande expérience accumulée sur une trentaine d'années pour offrir une formation de qualité supérieure. Quel que soit le cours, nous nous engageons à offrir une formation de haute qualité, d'étude de cas et d'exercices pratiques. Nous offrons aussi des outils supplémentaires tels que des manuels en ligne, des tableaux de bord et des guides d'étude pour faciliter le processus d'apprentissage.

**Apprentissage sur mesure**  
Si vous voulez que nos instructeurs puissent offrir des programmes de formation adaptés à vos besoins, nous offrons trois possibilités de contenu personnalisé. Nous pouvons :

1. adapter un contenu existant et le restructurer;
2. créer un contenu sur mesure entièrement nouveau;
3. créer du matériel de formation qui correspond à la fois au contenu standard et à un contenu personnalisé adapté au client.

**TABRS POUR LES ENTREPRISES**  
Pour obtenir plus de renseignements sur nos tarifs pour les entreprises, veuillez communiquer avec Sandra Housh, directrice des ventes et de l'expansion des affaires, au 1-888-855-4542, poste 826.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'IFIC

**John A. Adams (Président du conseil)**

Chef de la direction  
*Les Placements PFSL du Canada Ltée*

**Ross Kappele (1<sup>er</sup> Vice-président du conseil)**

Vice-président exécutif et chef de distribution au détail, Gestion mondiale d'actifs  
*BMO Asset Management Canada*

**George Aguiar**

Président et chef de la direction  
*GP Wealth Management Corporation*

**Stéphane Blanchette**

Vice-président, finances et opérations  
*Investia Service financiers inc.*

**Paul C. Bourque, c.r.<sup>1</sup>**

Président et chef de la direction  
*l'Institute des fonds d'investissement du Canada*

**Sian Burgess**

Vice-présidente principale, Supervision des fonds  
*Fidelity Investments Canada s.r.i.*

**Marc Cevey**

Chef de la direction  
*HSBC Global Asset Management (Canada)*

**Jordy Chilcott**

Directeur général et chef  
*Gestion d'actifs mondiale, Particuliers et Mexique, Banque Scotia* et Président et chef de la direction, *Fonds Dynamique*

**Doug Coulter**

Président  
*RBC Gestion modiale d'actifs Inc.*

**Joanne De Laurentiis<sup>2</sup>**

Présidente et chef de la direction  
*l'Institute des fonds d'investissement du Canada*

**Jonathan Durocher**

Premier vice-président  
*Financière Banque Nationale, et Président et chef de la direction, Banque Nationale Investissements Inc.*

**Chris Enright**

Président et Directeur général  
*Aligned Capital Partners Inc.*

**Judy Goldring**

Vice-présidente directrice et directrice de l'exploitation  
*Placements AGF Inc.*

**Brian Gooding**

Vice-président exécutif et chef de distribution  
*Mackenzie Investments*

**Stuart Graham**

Chef de la direction, *Pimco Canada*, et Directeur générale, *PIMCO*

**Rick Headrick**

Président  
*Placements mondiaux Sun Life*

**John Kearns**

Chef de la direction  
*Placements NEI*

**Bernard Letendre<sup>3</sup>**

Président  
*Investissements Manuvie*

**Paul Lorentz<sup>4</sup>**

Vice-président directeur et directeur général, Services aux particuliers  
*Manuvie*

**Carol Lynde**

Présidente et directrice de l'exploitation  
*Gestionnaires d'actifs Bridgehouse*

**Claude Paquin**

Président, Services financiers – Québec  
*Services financiers Groupe Investors*

**Brian Peters**

Président et chef de la direction  
*Gestion financière MD*

**Don Reed**

Président et chef de la direction  
*Société de Placements Franklin Templeton*

**David Scandifio**

Président et chef de la direction  
*Gestion d'actifs CIBC*

**Robert Smuk**

Président et chef de la direction  
*Fundserv Inc.*

**Michael Stanley**

Président et chef de la direction  
*Services d'investissement Quadrus Ltée*

**Mark Tiffin**

Président et directeur  
*Capital International Asset Management (Canada), Inc.*

**Tim Wiggan**

Chef de la direction  
*Gestion de Placements TD*

<sup>1</sup> Nommé en juillet 2016

<sup>2</sup> A pris sa retraite en juillet 2016

<sup>3</sup> En vigueur le 1 avril 2016

<sup>4</sup> Démissionné en mars 2016

## CONSEIL DES GOUVERNEURS DU CFIQ

### **Claude Paquin**

(Président du CFIQ), Président  
Services financiers – Québec  
*Services financiers Groupe Investors*

### **Paul C. Bourque, c.r.<sup>1</sup>**

(Vice-président du CFIQ),  
Président et chef de la direction  
*L'Institut des fonds d'investissement  
du Canada*

### **Joanne De Laurentiis<sup>2</sup>**

(Vice-présidente du CFIQ),  
Présidente et chef de la direction  
*L'Institut des fonds d'investissement  
du Canada*

### **Stéphane Blanchette**

(2<sup>e</sup> Vice-président du CFIQ),  
Vice-président, Finances et  
opérations  
*Investia Services Financiers*

### **François Brais**

Associé  
*Fasken Martineau*

### **Jean Carrier**

(Trésorier du CFIQ),  
Vice-président, Conformité  
*Groupe financier PEAK*

### **Yanic Chagnon**

Vice-président, Produits  
de placement  
*Manuvie*

### **Ann David<sup>3</sup>**

Chef de la conformité  
*Fonds d'investissement Royal Inc.*

### **Guy Duhaime**

Président  
*Groupe Financier Multi Courtage*

### **Christian Faribault**

Associé  
*Borden Ladner Gervais*

### **Normand Favreau**

Associé  
*Deloitte*

### **Léon Garneau-Jackson**

Vice-président, Est du Canada  
*BMO Gestion mondiale d'actifs*

### **Éric Landry**

Vice-président  
*Solutions de placement*  
Chef de l'exploitation  
*Desjardins Société de Placement*

### **Annamaria Testani**

Vice-présidente, Ventes nationales  
*Banque Nationale Investissements Inc.*

<sup>1</sup> Nommé en juillet 2016

<sup>2</sup> A pris sa retraite en juillet 2016

<sup>3</sup> Démissionnée en octobre 2015

## MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

En juillet 2016, Joanne De Laurentiis s'est retirée en tant que présidente et chef de la direction de l'IFIC après avoir mené les activités de l'association pendant dix ans. Un hommage à Joanne peut être trouvé à la page 12.

À la date de l'Assemblée générale annuelle du 8 septembre 2016, les membres de la haute direction de l'IFIC sont:

**Paul C. Bourque, c.r.**

*Président et chef de la direction*

**Ralf Hensel, LLB**

*Conseiller juridique, secrétaire général  
et vice-président des politiques*

**Ian Bragg**

*Directeur, Recherches et  
statistiques*

**Jan Dymond**

*Vice-présidente, Affaires publiques*

**John Parker**

*Vice-président et chef de la  
direction financière*



Assis (G-D): Paul C. Bourque, c.r., Jan Dymond. Debout (G-D) : Ralf Hensel, John Parker, Ian Bragg

# Avantages de l'adhésion

En tant que membre de l'IFIC, vous avez droit aux avantages suivants :



## La possibilité de participer aux débats publics

**sur les politiques :** Des experts provenant des sociétés membres contribuent à apporter des réponses à d'importantes questions de politique publique. En participant à l'un de nos comités, vous pouvez recommander des mesures visant à assurer le dynamisme et la stabilité du secteur des placements afin que les investisseurs puissent atteindre leurs objectifs financiers.



## Des outils essentiels à votre réussite :

Notre bulletin électronique

hebdomadaire informe nos membres des dernières nouvelles en matière de politique et de réglementation et les invite à formuler des commentaires sur des sujets de l'heure. Nous offrons des bulletins d'information qui comprennent des messages clés sur de nouvelles questions ainsi que des outils pratiques qui vous aideront à composer avec l'évolution des politiques.



## Un accès aux dernières statistiques sectorielles :

L'IFIC fournit à ses membres des statistiques mensuelles à jour sur le secteur, notamment l'actif géré et les ventes nettes.



## Des séminaires et des possibilités de réseautage :

Chaque année, l'IFIC organise des ateliers et des séminaires sur des sujets divers ainsi que quatre événements annuels de marque : notre conférence sur le leadership – événement de premier plan destiné au secteur canadien des fonds communs de placement – notre tournoi de golf, notre symposium sur la fiscalité réservé aux membres de l'IFIC et la journée de l'exploitation, qui fournit des renseignements pratiques qui vous permettent d'ajouter de la valeur à votre entreprise et de produire des résultats. Nous organisons également des séminaires à l'intention de nos membres, qui portent sur des sujets d'actualité, tel que la consultation des ACVM sur les réformes ciblées. De plus, le CFIQ tient annuellement un Colloque de conformité qui est devenu l'événement phare de l'industrie au Québec sur les questions réglementaires.



## Un accès au sondage annuel sur la rémunération de l'IFIC :

Le sondage sur la rémunération dans le secteur des fonds communs de placement réalisé en partenariat avec le Groupe Hay Limitée recueille, depuis plus de 20 ans, des renseignements sur les salaires et les primes d'encouragement relativement à plus de 90 postes de référence de tous les niveaux au sein du secteur.



## Des prix réduits pour notre tableau des offres d'emploi :

Le tableau des offres d'emploi de l'IFIC est une source d'information populaire sur les postes à pourvoir dans le secteur des services financiers.



## Des rabais exclusifs :


Les membres et les affiliés de l'IFIC ont droit à des rabais sur les services qui sont offerts par des organismes comme l'IFSE, Ipsos Reid, Fundata, TRSB and TransPerfect.



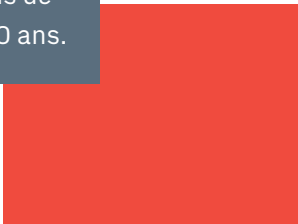
## Utilisation de la marque de commerce de l'IFIC :

L'IFIC a conçu des mots-symboles qui intègrent la mention « Membre de l'Institut des fonds d'investissement du Canada » ou « Affilié de l'Institut des fonds d'investissement du Canada ». Les sociétés peuvent utiliser le mot-symbole approprié dans leur matériel pour faire la promotion de leur relation avec l'IFIC, témoignant ainsi de leur engagement envers un secteur au service des investisseurs.





L'Institut des fonds d'investissement du Canada est la voix de l'industrie des fonds d'investissement au Canada. L'IFIC rassemble 150 organisations, incluant les gestionnaires de fonds, les distributeurs et les entreprises qui les soutiennent, afin de favoriser un secteur d'investissement fort et stable, auquel les investisseurs peuvent atteindre leurs objectifs financiers. L'organisme est fier de servir le secteur des fonds communs de placement au Canada et ses investisseurs depuis plus de 50 ans.



THE INVESTMENT  
FUNDS INSTITUTE  
OF CANADA

L'INSTITUT DES FONDS  
D'INVESTISSEMENT  
DU CANADA



IFIC.CA



@ific



L'Institut des fonds  
d'investissement du Canada